

VICARIAT DE **GROUARD**

I

LA VIE DU VICARIAT

I) Généralités et statistiques

Le Vicariat Apostolique de Grouard, situé au nord de la Province d'Alberta, au Canada, doit son nom à Monseigneur Emile Grouard, O.M.I., « l'apôtre de l'Athabaska, mort en 1931, à 91 ans, après 69 années d'apostolat dans le Grand Nord Canadien, dont quarante comme Vicaire Apostolique, seul exemple d'un missionnaire ayant vu donner de son vivant son propre nom à la ville née autour de sa mission, et à la circonscription apostolique à lui confiée: Monseigneur Grouard, vicaire apostolique de Grouard, en résidence à Grouard! » (Daniel-Rops, Un combat pour Dieu, p. 682).

Le Vicariat des Missions de Grouard comporte, en principe, les mêmes dimensions que le Vicariat Apostolique, dont S.E. Monseigneur Henri Routhier, O.M.I., est actuellement le Vicaire Apostolique, c'est-à-dire 340 milles du nord au sud, 260 milles de l'est à l'ouest, soit 88.000 milles carrés. En pratique, sa responsabilité missionnaire se limite à la desserte d'une trentaine de postes dont dix-sept sont des quasi-paroisses, quatre des écoles indiennes résidentielles, les autres des missions indiennes et métisses, plus un collège pour les garçons de langue française. Tout le district

de Grande-Prairie est confié aux Pères Rédemptoristes de langue anglaise, le district allemand de Fairview et Man--ning aux Oblats de la Province Ste-Marie de Régina, six paroisses et un chapelinat d'hôpital à sept prêtres séculiers.

Sur une population totale d'environ 75.000 habitants, dont 29.000 catholiques, dans le Vicariat Apostolique, notre Vicariat de Missions a la charge de presque tous les indiens et métis, c'est-à-dire environ 8.500 sur 10.000, et d'une population blanche catholique d'environ 6.000, un total d'environ 14.500 catholiques.

Notre personnel, à la fin de septembre 1965, compte exactement 75 Oblats: cinq scolastiques, dix-huit Frères Coadjuteurs, cinquante et un prêtres et un Evêque. Un prêtre et un Frère sont retirés en raison de leur âge et des infirmités qui en sont la rançon. Depuis le dernier Chapitre cinq de nos Pères sont décédés; cinq jeunes sont venus prendre leur place, et nous avons perdu, en plus, deux de nos vétérans Frères Coadjuteurs, les FF. Kerhervé et Wagner.

Notre recrutement, dans le passé, était assuré par les provinces d'Europe et la province du Canada; dans notre personnel actuel, 6 Pères et 2 Frères viennent de France, 3 Pères viennent d'Italie, 1 Père vient de Hollande, 3 Pères viennent de Belgique, 1 Père vient du Manitoba, 29 Pères et 14 Frères viennent de l'Est du Canada, 9 Pères et 2 Frères viennent du Vicariat. Nos cinq scolastiques sont aussi du Vicariat, de sorte qu'en ce moment, nous comptons dans notre personnel 16 Oblats originaires du Vicariat lui-même. Il semble donc qu'à l'avenir nous pourrons compter sur notre territoire pour assurer la relève missionnaire. Notre Vicariat est plus favorisé que d'autres sur ce point par le fait de la population blanche que la colonisation a amenée ici depuis 1910 et qui compte d'excellentes familles catholiques. La jeunesse, cependant, comme partout ailleurs, subit l'influence du milieu et malgré un bon réseau d'écoles catholiques, la formation chrétienne propre à l'éclosion de vocations religieuses et sacerdotales n'est pas assurée dans beaucoup de familles sur lesquelles nous devrions compter.

Nous avons un Père au-dessus de 80 ans, retiré, 4 Pères au-dessus de 70 ans, 3 au-dessus de 60 ans, 18 au-dessus de 50 ans, 16 au-dessus de 40, 8 au-dessus de 30 et 2 entre 20 et 30. Parmi les Frères, 1 dépasse 80, 1 dépasse 70, 3 dépassent 60, 6 dépassent 50, 1 dépasse 40, 5 dépassent 30, 1 est entre 20 et 30. Il ne semble pas qu'il y ait lieu de s'alarmer actuellement pour ce qui est de notre personnel relativement aux postes qu'il nous faut assurer. Nous devons, tout de même, compter sur la divine Providence pour nous laisser les Oblats que nous avons et pour garantir la relève de ceux qui partiront.

En fait d'événements marquants depuis le Chapitre de 1959, je me permets d'en signaler quatre:

1 - Le transfert de la résidence vicariale dans une nouvelle aile du Collège Notre-Dame de la Paix, en 1961. La paroisse de Falher ayant été confiée au clergé séculier par l'autorité diocésaine, les Oblats ont dû laisser le presbytère qui avait été construit en 1942 pour abriter la maison vicariale. Entre-temps, le Vicaire des Missions a établi sa résidence temporaire à l'Evêché de McLennan; il déménagea dans la nouvelle aile ajoutée au Collège au printemps de 1961.

2 - La visite du T.R.P. Général, courte mais paternelle et réconfortante, en juillet 1961.

3 - La Visite Canonique du R.P. Edmond Servel, du 11 novembre au 25 décembre 1963.

4 - Le jubilé d'or de l'arrivée des pionniers canadiens-français dans la région centrale du Vicariat en 1912-1913 et qui fut célébré à Donnelly le 23 juin 1963. Il fut l'occasion de révéler l'action missionnaire et colonisatrice de nos Evêques, NN. SS. Grouard et Joussard et de nos Pères Falher, Giroux, Dréau, etc...

II) La fin de la Congrégation

Les Oblats sont dans le Vicariat de Grouard de vrais missionnaires des pauvres. Les Indiens et les Métis sont les plus pauvres parmi les fidèles du Vicariat et ce sont les Oblats qui en ont presque toute la charge. Des mission-

naires vivent encore isolés, seuls presque toute l'année avec leurs Indiens et ne reçoivent d'eux aucun moyen de subsistance. Ce sont les missions voisines plus riches qui assurent la vie de ces missionnaires. Même si, en milieu blanc, des quasi-paroisses possèdent de belles églises modernes avec des presbytères convenables, il n'existe de luxe nulle part et on peut dire que les Oblats exercent leur ministère dans les endroits les moins alléchants et les moins rémunérateurs de tout le Vicariat.

Notre préoccupation première est d'implanter l'Eglise le plus solidement possible sur le territoire qui nous est confié. Il est certain que sans la présence des Oblats ici, on peut se demander comment la population indienne, métisse et blanche aurait connu les vérités de la foi; comment tant de bonnes familles catholiques auraient été dirigées et gardées par ici; comment les quasi-paroisses qui furent érigées auraient pu voir le jour et se développer à un rythme si accéléré? Les moyens financiers de nos gens s'améliorent et la condition du clergé en ressent les bienfaits, mais il reste encore beaucoup à faire pour assurer partout le bien-être et l'abondance. Comme le disait le Visiteur Canonique dans son acte de visite: « Sans avoir une auréole d'épopée, votre apostolat fait suite à un glorieux passé; et, s'il n'en connaît plus guère les héroïques prouesses, il en garde cependant les épreuves rédemptrices, sous des formes assurément différentes, mais non moins crucifiantes. Aux conquêtes exaltantes des pionniers a succédé l'action cachée et parfois débilitante de ceux qui consolident les positions acquises. Qui oserait prétendre que la ténacité de ceux-ci est moins héroïque que l'audace de ceux-là? »

III) L'ŒUVRE DE L'ÉVANGÉLISATION

1) *Prédication de la Parole de Dieu*

a) *Missions paroissiales ou régionales*: Il ne semble pas possible dans le Vicariat de donner des missions proprement dites, tant en raison de notre population qu'en raison de notre personnel. Le mieux que nous puissions faire est

d'organiser périodiquement des retraites paroissiales pour lesquelles nous invitons des prédicateurs de l'extérieur. Le dernier fut un Père Rédemptoriste du Manitoba. L'Acte de Visite du Père Servel suggère une réflexion sur la possibilité d'organiser la Mission renouvelée et adaptée dans le Vicariat. Il n'a pas encore été possible de voir la façon concrète selon laquelle nous pourrions opérer ce renouveau. Dans le moment, tous nos Pères s'efforcent d'adapter leur prédication au peuple selon le genre homilétique proposé par l'Eglise et ils s'en trouvent très bien tant pour le bien des fidèles que pour leur propre intelligence des textes sacrés. On sent un rajeunissement dans la prédication.

L'éducation religieuse de notre peuple se fait par cette prédication, par les retraites fermées et par la participation aux mouvements d'Action Catholique. Ces mouvements sont comme les instruments par lesquels est transmise à l'élite la Parole de Dieu. Les contacts personnels, les visites à domicile ou au presbytère complètent cette formation.

b) *Centres de catéchèse*: Il se fait un grand effort pour le rajeunissement de l'enseignement du catéchisme. Un de nos Pères du Collège de Falher fait partie du comité provincial catéchétique, il est constamment à l'affût des amélioration dans ce domaine et transmet ces renseignements aux autres prêtres. Quelques-uns de nos Pères ont suivi les cours de grands catéchètes européens ou canadiens qui se donnent tous les étés au Collège St-Jean, Edmonton, mais la plupart de nos prêtres n'ont pas pu suivre cette évolution récente de l'enseignement catéchistique et ne se sentent plus à l'aise pour transmettre ces connaissances aux jeunes Nous sommes à une période de transition en ce domaine comme dans beaucoup d'autres dans l'Eglise et nous ne pouvons pas nier qu'il existe un malaise. Dans plusieurs milieux qui ne peuvent pas jouir du catéchisme à l'école durant l'anné scolaire, les missionnaires organisent des catéchismes d'été avec l'aide de bienveillantes Religieuses. On peut dire aussi que le Collège de Falher est en mesure de transmettre des renseignements en catéchèse à tous ceux qui veulent en avoir et dans ce sens, on peut l'appeler à bon droit un centre de catéchèse.

c) *Retraites Fermées*: Durant plusieurs années dans le passé, des retraites fermées s'organisaient dans les pensionnats paroissiaux restés vides durant les vacances d'été et pour les prêcher on faisait appel à des prédicateurs de la Province de l'Est du Canada. Quand la paroisse de Donnelly se construisit une nouvelle église, le curé transforma l'ancienne église en maison affectée uniquement aux retraites fermée. Celle-ci a fonctionné quelques années et avec d'assez bons résultats au point de vue spirituel. L'expérience a cependant prouvé que nous ne pouvions pas maintenir durant toute l'année, dans un Vicariat comme le nôtre, une maison de retraites. Le T.R.P. La Rochelle rappelait au Conseil Vicarial en 1958 que la population requise pour le maintien d'une maison de retraites était au moins 60,000 âmes. Il fut donc résolu l'an dernier, pour assurer l'existence de retraites fermées dans le Vicariat d'aménager le Collège Notre-Dame de la Paix, à Falher, de façon à continuer l'œuvre d'éducation de jeunes garçons tout en affectant certains quartiers de la maison à cette œuvre des retraites: ce qui fut fait au cours de l'hiver de 1965. Le Collège peut actuellement, durant toute l'année, recevoir une trentaine de retraitants sans être dérangé par les élèves et sans nuire à ces derniers. Les premières récollections se tinrent durant la Semaine Sainte et quelques autres eurent lieu ensuite jusqu'à la fin de juin. Un Père a été nommé spécialement pour la prédication de ces retraites, mais n'importe quel groupe d'hommes ou de femmes ou de jeunes peuvent se choisir un prédicateur et poursuivre au Collège les exercices d'une retraite sous la direction du prédicateur de leur choix. L'avantage de ce système, c'est que l'on a sur place toute une organisation à deux fins, au lieu d'être obligés de monter une cuisine, une buanderie, une maison, avec tout un personnel dont l'existence et les frais ne pourraient pas être justifiés.

2) *Séminaires*:

Nous n'avons pas de séminaire proprement dit chez nous.

Depuis 1951, il existe à Falher un collège pour former une élite parmi les élèves de langue française de la région.

Ces élèves fréquentent l'école publique du village, dont un Père du Collège est le principal et deux autres Pères professeurs à la Haute Ecole. Le Collège a donc trois professeurs pleinement qualifiés selon les exigences du Département provincial d'Education et qui n'enseignent pas seulement aux collégiens mais aux jeunes garçons et jeunes filles qui fréquentent l'école de Falher. Comme le disait en 1958, le T.R.P. La Rochelle dans son acte de visite canonique: « Grâce à l'entente faite avec la remarquable Ecole Routhier, le Collège a trouvé une formule intéressante, qui est viable pour le moment. Il assure à ses pensionnaires une très bonne formation. Depuis deux ans, pour des raisons qu'il serait trop long d'esposer ici, les autorités du Collège, d'accord avec les autorités religieuses et ecclésiastiques, ont décidé de réduire le nombre des collégiens à une vingtaine pour étendre le rayonnement de l'institution au monde adulte par l'organisation d'un centre d'Action Catholique, un secrétariat, et l'œuvre des retraites fermées. Le temps n'a pas encore permis d'apprécier les résultats, mais tous ont confiance que le Collège exercera une influence encore plus grande que dans le passé. Pourtant, le Collège compte déjà des fruits très appréciables. Depuis sa fondation en 1951, il y a quatorze ans, dix-neuf de ses finissants ont choisi la vie religieuse ou ecclésiastique; les deux premiers ont reçu leur obédience pour le Vicariat en juin, dont l'un a fait tout son cours à Falher et l'autre a terminé au Collège St-Jean à Edmonton. Les cinq actuellement au scolasticat viennent de notre collège. Il faut avouer que sur les 19, douze n'ont pas persévéré et ont quitté soit le noviciat soit le scolasticat; par contre, ils remplissent des emplois honorables dans la vie civile et se ressentent de leur séjour à notre collège. Nous espérons que la nouvelle formule, adoptée l'an dernier, encore à mettre au point, qui limite le nombre des étudiants à 20, favorisera l'éclosion des vocations sacerdotales et religieuse, car le choix se fait surtout parmi les enfants qui montrent des signes de vocation.

Une des faiblesses du Collège, c'est qu'il est tenu par des Oblats et les prêtres séculiers déplorent le fait que les jeunes s'orientent tous vers la vie religieuse, avec le résultat que le recrutement du clergé séculier est nul! Il n'y a

aucun prêtre séculier dans le Vicariat qui soit originaire du Vicariat. Quelques-uns d'entre eux ont été oblats durant leur formation cléricale, un a été jésuite; deux sont le l'ouest, tous les autres sont de l'est du Canada.

3) *Apostolat auprès du clergé, des religieux et des religieuses*

Depuis la réorganisation du Collège pour en faire en même temps un lieu de retraites, le clergé séculier a tenu sa retraite annuelle au collège au printemps de 1956, prêchée par le R.P. Gaston Morissette, o.m.i., de la province St-Joseph. Notre maison reste toujours ouverte à tout prêtre séculier ou autre qui désire se retremper ou se documenter. Le collège sert aussi pour des journées sacerdotales, soit retraites mensuelles, soit réunions d'aumôniers d'Action Catholique, etc... Nous n'avons pas eu le plaisir de présenter encore de collégien à l'Evêque pour l'ordination sacerdotale à titre de séculier, mais l'un de nos anciens est entré au séminaire pour y passer quelques mois. Nous devons dire que nos relations avec le clergé séculier dont amicales et fraternelles; nous ne manquons pas de leur rendre service pour les confessions, les cérémonies liturgiques et pour les remplacer quand ils doivent s'absenter.

Auprès des Religieuses, nos Pères exercent un ministère régulier comme confesseurs et chapelains. Il n'existe pas de grands couvents qui nécessitent la nomination d'un chapelain à plein temps. Presque toutes nos paroisses et missions jouissent des services d'un petit groupe de Religieuses qui assurent, soit les soins médicaux, soit l'enseignement, soit l'entretien ménager. Nos missionnaires s'efforcent de rendre la vie de ces femmes consacrées aussi agréable que possible tout en leur donnant les services religieux auxquels elles ont droit: confessions, conférences, sacrements et messe. L'an dernier, un des Pères du Collège a été spécialement chargé de réunir toutes les Religieuses du Vicariat pour une journée de récollection communautaire; par trois fois, un groupe de plus de cent Religieuses s'est réuni au Collège pour passer une journée de prière, de méditation et de discussion avec participation à une messe communautaire selon les dernières prescriptions liturgiques.

Toutes le participantes ont bien profité de cette initiative qui devra se continuer cette année et dans l'avenir.

Quelques-uns de nos Pères ont l'occasion de prècher des retraites religieuses au bénéfice de communautés de Sœurs tous les ans, même en dehors du Vicariat.

4) *Paroisses*

Des paroisses proprement dites, avec droit de posséder et de passer des actes légaux, n'existent pas encore chez nous. La Corporation Episcopale détient tous les titres et les propriétés et nous en sommes au stage de l'organisation de futures paroisses. Quelques-unes des quasi-paroisses dont sont chargés nos Pères présentent l'aspect de paroisses bien formées avec édifices religieux et presbytères modernes; la plupart, cependant, passent de la phase de mission à celle de paroisse. Les plus grosses paroisses sont maintenant confiées à des prêtres séculiers, sauf Girouxville qui, depuis 1955, a été confiée aux Oblats « ad nutum Sanctae Sedis ». A part Girouxville, nos missionnaires desservent les paroisses de Smith, Slave Lake, Faust, Grouard, Joussard, Guy, Nampa, St-Isidore, Peace River, Fort Vermillon, Tangent, Eaglesham, Rycroft, Spirit River, High Level. La majorité de ces paroisses compte de 300 à 500 âmes. On peut dire que le travail missionnaire de nos Pères est partagé entre ce travail paroissial au stage d'organisation, l'apostolat auprès des Indiens et l'éducation au Collège central de Falher. Dans tous ces milieux, nos prêtres suivent les directives de l'Eglise pour l'adaptation liturgique et catéchétique. Ils ont partout l'autel face au peuple et ils utilisent la langue de leur peuple pour transmettre le message de la Parole de Dieu. On y entraîne des laïques partout où l'on peut en trouver pour la participation des fidèles aux exercices du culte. Ces paroisses en formation ont fourni au Vicariat les vocations suivantes: les Pères Bouchard, Thomas, Richer, Bugeaud, Fillion, Collin, Fournier, Bélanger, Johnson, A. Lamothe, les scolastiques Morin, Carrier, Leblanc, Monfette et R. Lamothe, et les Frères Coadjuteurs A. Nipshank et Yvon Boulianne. Les Religieuses de toutes congrégations ainsi que des membres d'Instituts séculiers sorties de nos parois-

ses dépassent la centaine. Nous avons là des signes de santé spirituelle, même si les chrétiens de ces paroisses ne donnent pas tous l'exemple d'une grande assiduité aux exercices paroissiaux et à la fréquentation des sacrements.

5) *Sanctuaires*

Nous avons trois sanctuaires ou lieux de pèlerinage, dont un pour la population blanche et deux pour les Indiens.

1. *Girouxville*: la fondation de ce lieu de pèlerinage fut occasionnée par la venue d'une belle statue apportée de Lourdes par le vénérable Mgr Emile Grouard en 1928. De fait, les premiers pèlerinages ne commencèrent qu'en 1940. De petits groupes vinrent de Donnelly et d'ailleurs présenter leurs hommages à la Vierge. C'est le 9 décembre 1941 que vint de Jean-Côté le premier pèlerinage organisé. Le 15 août 1942, un rassemblement régional attira une foule nombreuse qu'on chiffra à environ un millier de personnes. A ces deux occasions, on rapporta des guérisons; dans le premier cas, en faveur d'une jeune mère de famille de Jean-Côté, dans le second, en faveur d'un homme de Tangent. D'une façon non équivoque, la Vierge avait montré que les hommages de ses enfants du nord de l'Alberta lui étaient agréables. Une cinquantaine d'autres faveurs extraordinaires furent signalées par la suite. Les paroisses et missions depuis 24 ans viennent à tour de rôle durant la belle saison visiter de sanctuaire. L'année sainte 1950 amena à Girouxville la Vierge pèlerine du Cap-de-la-Madeleine. L'année 1953 marqua un enrichissement du pèlerinage par l'apport de précieuses reliques des vieux sanctuaires français: Lourdes, Le Laus, Lumières, L'Osier, Fourvières, La Salette. Une étape décisive fut franchie durant l'année 1962 alors qu'une gracieuse chapelle surgit de terre pour abriter une nouvelle grotte. Faite de béton solidement bordé le fer d'une blancheur éclatante, elle est un poème marial. La Grotte qu'elle renferme impressionne les pèlerins par son caractère rustique et simple. La piété, loin d'y être entravée, s'y trouve à l'aise. La paroisse Notre-Dame de Lourdes entrant dans ce mouvement progressif s'attela à la tâche de

couronner le sous-sol de 1948 par une église. Elle se dressa en 1963, superbe dans ses dimensions imposantes et ses couleurs mariales, s'harmonisant parfaitement avec la Chapelle et la Grotte. Enfin 1964 vit un monumental Chemin de Croix profiler ses quatorze monuments dans le champ de la Grotte. Chacune des stations apparaît comme un artistique ermitage dans lequel s'harmonisent heureusement la solidité du béton, la beauté des pierres rustiques, l'éclat des couleurs et la valeur architecturale. Rien d'étonnant que cet ensemble, l'église, la grotte, le Chemin de la Croix, la magnifique bocage en continuelle évolution, attire un nombre croissant de visiteurs et de pèlerins de toutes les provinces du pays et même de l'étranger. Ce fief de la Vierge, logé sur les haut-plateaux de l'Alberta Nord, à deux pas du contre-fort des Montagnes Rocheuses, est un haut-lieu spirituel. La vie de l'Eglise y palpite dans une dévotion mariale ouverte aux vents impétueux du Concile Vatican II. Chants en commun, prières dialoguées, célébrations de la Parole en sont la preuve évidente.

Les corps de nos Oblats défunts ont le privilège d'attendre le jour de la Résurrection dans un cimetière situé sur le terrain même de ce centre marial de prière.

2. *Eleské*: ce lieu de pèlerinage sur la réserve indienne d'Eleské doit son origine lui aussi à une statue de Notre-Dame de Lourdes qu'apporta de France le R.P. Joseph Habay en 1935, don du recteur de St-Pé, accompagnée d'une statue de sainte Bernadette, don de Mgr Gerlier, évêque de Lourdes. Le Père Habay construisit une chapelle sur cette réserve « Castor » et y ajouta une grotte au bord d'une petite rivière dont le cours rappelle le Gave. Tous les 16 juillet, 500 à 600 Indiens et Métis s'unissent en ce lieu pour louer la Vierge et accomplir leurs devoirs religieux.

3. *Joussard*: à la mission St-Bruno, c'est un pèlerinage à sainte Anne, qui rassemble tous les été de 300 à 700 Indiens, Métis et blancs. Les Indiens viennent parfois de fort loin pour assister à cette fête annuelle. Le but de ces deux derniers pèlerinages est de faciliter aux Indiens l'accomplissement de leurs devoirs religieux, négligés parfois

tout le reste de l'année. L'Indien garde fidèlement avec une certaine nostalgie le souvenir des grands rassemblements de sa nation. Répondirent à cet atavisme au début de l'évangélisation, les grandes mission de Noel et Pâques, qui, du fond des bois, les ramenaient auprès de leurs missionnaires. De nos jours, seuls les pèlerinages offrent un débouché à ce besoin de leur nature. Aussi en profitent-ils avec empressement et avec fruit.

6) *Education*

J'ai déjà mentionné, à l'occasion du paragraphe sur les Séminaires et sur le recrutement des vocations, l'œuvre principale d'éducation dans notre Vicariat, c'est-à-dire le Collège Notre-Dame de la Paix à Falher. C'est le seul endroit où trois de nos Pères consacrent leur vie à l'enseignement des matières profanes, un de nos professeurs. un quatrième, qui enseignait aussi à l'Ecole Routhier l'an passé, a été transfére à la paroisse de Grouard comme curé avec l'espoir que ses qualifications et son expérience de professeur lui permettraient d'avoir une entrée plus facile à l'école vocationnelle neutre de Grouard. Mon prédécesseur, le R.P. Lavigne, donna au Chapitre de 1959 un aperçu complet et exact sur le collège et les écoles dans le Vicariat; ses observations sont encore valables et je ne veux pas y revenir inutilement.

Un problème se pose d'une façon de plus en plus aigu au sujet de l'éducation de nos enfants Indiens dans nos écoles résidentielles. Le Gouvernement pousse l'intégration des Indiens avec beaucoup d'insistance et tient à confier l'éducation de leurs enfants aux écoles centralisées de la Province avec les enfants blancs. Les écoles du jour prennent la place des écoles pensionnats avec des conséquences encore difficiles à juger pour ce qui est de la formation religieuse des jeunes. Depuis le dernier Chapitre les écoles de Grouard et du Lac Esturgeon ont été complètement soustraites à notre juridiction et les quatre dernières qui nous restent sont menacées de fermer leurs portes d'une année à l'autre. Cela peut changer le ministère auprès des Indiens du tout au tout d'ici quelques années. Nous n'avons

pas encore la consolation de dire que nos écoles indiennes ont été dans le passé des sources de vocations; le système des écoles du jour sera-t-il plus favorable?

7) *Action Catholique*

Le Vicariat est l'un des endroits du Canada où l'Action Catholique reçoit une forte impulsion, grâce à l'insistance de son Evèque et à l'initiative de quelques-uns de ses fervents laïques. Le Collège abrite les aumôniers de l'Action Catholique Rurale, pour adultes; de la Jeunesse Rurale Catholique, pour jeunes gens, de la Jeunesse Etudiante Catholique, pour les écoliers; de la Jeunesse en marche, pour les plus jeunes; et depuis septembre 1964, le Secrétariat, dont une Milicienne du Rosaire occupe le bureau et contribue à la coordination de ces œuvres. L'organisation est sur un bon pied; les résultats ne peuvent pas s'apprécier par des poids et des mesures, mais il y a lieu d'espérer que les fleurs et les fruits paraîtront au soleil de Dieu dans l'avenir. Chacun de ces mouvements tient de nombreuses réunions, qui demandent de grands sacrifices de la part tant du clergé que des fidèles et auxquelles on se prête d'une façon fort étonnante au point de constater certains soirs l'arrivée d'une foule de personnes au collège qui se dispersent en trois réunions diverses. Les réunions ont aussi lieu dans les familles et dans les paroisses.

8) *Action sociale*

Le travail de nos missionnaires a une répercussion sociale partout où il s'exerce. Chez les Indiens, nos Pères mettent en pratique la recommandation de l'article 40 des Constitutions: « Ils ne refuseront pas de former les citoyens du pays aux devoirs de la vie civile, dans le but de les mieux disposer à comprendre les choses spirituelles. « Le missionnaire est encore le grand confident de l'Indien et c'est lui qui l'initie à tous les devoirs et aux méthodes de la vie civilisée de notre siècle. Dans les paroisses et missions, nos missionnaires participent à l'évolution de leur milieu par leurs conseils et leurs contacts journaliers avec

les gens. Ils font ordinairement partie de la Chambre de Commerce, des Chevaliers de Colomb, de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, des sociétés sportives locales, de la Ligue Indienne de l'Alberta; un de nos Pères est aumônier diocésain des Lacordaire; les professeurs de langue française appartiennent à l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta, au Catholic Educator Guild, à l'Alberta Teachers Association. Quelques Pères ont aussi leur mot à dire dans l'œuvre de « CARDA » qui se charge de la colonisation de nos régions. L'an dernier, plusieurs de nos Pères ont contribué aux cours de préparation au mariage qui furent donnés à une quarantaine de jeunes et aux cours d'un Séminaire Social par correspondance.

9) *Aumônerie militaire*

Parmi nos 51 prêtres, nous avons un aumônier militaire de l'Aviation Canadienne qui est en dehors du Vicariat depuis 1958, le R.P. Harry Thomas. Il est présentement stationné à Marville, France.

Deux de nos Pères, professeurs au Collège, s'offrent habituellement tous les étés pour un mois ou deux de service dans l'Aviation. L'un d'entre eux a rempli un poste en Europe à l'été de 1964.

II

LA VIE DES MEMBRES DU VICARIAT

I) ESTIME DE LA VIE RELIGIEUSE COMMUNAUTAIRE

Il n'est pas facile de risquer une appréciation générale sur l'estime des Oblats du Vicariat pour leur vie religieuse communautaire. Comme dans tous les coins du monde oblat, nous avons des Religieux fervents et des moins fervents. D'une façon générale, nous devons dire cependant que si l'impression n'est pas favorable dans tous nos milieux c'est dû surtout à notre vie, au milieu de vie dans lequel nous devons évoluer pour la plupart. Nos missionnaires, à de très

rares exceptions, vivent seuls dans leur résidence, loin du confrère voisin qu'ils ne voient pas tellement souvent. Ils contractent des habitudes de solitaires, de vieux garçons, de religieux individuels qui s'habituent à ne plus connaître les lois de la vie commune. Il serait difficile de remettre quelques-uns d'entre eux en plein milieu communautaire. Par contre, doit-on dire qu'ils n'en sont pas aussi bons religieux et aussi bons missionnaires? La plupart sont fidèles à leurs exercices de Règles et souffrent du déchirement qu'exige d'eux parfois leur ministère. La dernière Visite Canonique en a rassuré un bon nombre par le jugement adulte de valeur que recommande le Père Visiteur.

Nous avons un bon groupe de Frères Coadjuteurs qui, en raison de leurs occupations moins astreignantes, assurent la régularité aux offices communs dans nos maisons et y entraînent les Pères qui peuvent les suivre. Ils participent sans restriction à la vie de famille oblate dans le Vicariat et sont un rappel aux Pères de leurs obligations communautaires.

Quant à l'Office divin, je ne crois pas qu'on puisse le réciter en commun régulièrement dans aucune de nos maisons. On est heureux de compenser à l'occasion des retraites annuelles, mensuelles, et à l'occasion des funérailles pour ce qui regarde l'Office des défunts.

La lecture au réfectoire se fait de même aux retraites, mais le petit nombre, si ce n'est la solitude absolue, ne permet pas cette lecture habituellement. Elle se fait au Collège pour le repas du soir.

Dans quelques-uns de nos districts, depuis la dernière Visite Canonique, on est heureux de se conformer au plan de retraite mensuelle suggéré par le Père Visiteur. Les Pères généralement jouissent de cette rencontre et de ce rafraîchissement spirituel. L'intérêt pour le prochain Chapitre est une marque de l'attachement de nos Oblats à leur Institut et il y a lieu d'espérer que le renouveau qui comportera une meilleure adaptation à nos conditions actuelles de vie orientera vers une pratique encore plus fervente de notre vie communautaire. Chose certaine, la charité est apparente chez nos Oblats, et même s'il peut y avoir parfois des notes discordantes en raison des tempéraments froids ou égoïstes comme on en rencontre partout, l'ensemble a toujours édifié

les visiteurs canoniques qui n'ont pas manqué de le signaler dans leur rapport. Nous avons affaire à des Oblats sincères qui ont leurs faiblesses, souffrent d'un milieu peu favorable à la pratique intégrale de leurs Constitutions religieuses, mais sont heureux de se proclamer les Oblats de Marie Immaculée.

Au Collège, on a commencé cette année la concélébration de la messe tous les dimanches; on l'a fait aussi à la retraite annuelle avec les Pères de la Province d'Alberta-Saskatchewan. La récitation de l'Office divin en langue vernaculaire et la célébration de la messe selon les nouvelles prescriptions liturgiques ont produit une grande ferveur religieuse dans notre clergé et chez nos fidèles.

A la visite canonique, plusieurs ont déploré une tendance à l'activisme et au manque de recueillement. Les magazines profanes, la radio et la télévision, où elle existe, ont leur part dans cette infiltration de l'esprit du monde qui nuit au contact intime de l'âme avec Dieu. Pour les exercices de piété, le Visiteur a aussi remarqué « qu'un effort de renouveau s'avérait nécessaire ». Il ne faut tout de même pas généraliser indûment et il importe de remarquer que le ministère de nos prêtres ne serait pas aussi fructueux qu'il l'est s'il n'avait à la base une vie intérieure sincère.

II) Conseils évangéliques et saints vœux

a) *Pauvreté*: Il n'y a aucun endroit dans le Vicariat qui donne l'impression d'abus dans l'usage des biens matériels. Les résidences sont modestes, quand elles ne sont pas pauvres; les automobiles sont de la catégorie qu'utilisent les gens de condition moyenne et plusieurs missionnaires conduisent des camionnettes. Evidemment, les Pères sont souvent seuls dans leur paroisse ou leur mission et ils n'ont pas à demander de permission pour leurs dépenses ordinaires; seule l'inscription dans les livres de comptabilité peut servir de contrôle et d'exercice du vœu de pauvreté. Quant aux dépenses extraordinaires, le Vicariat distribue des formules pour obtenir du Vicaire des Missions le « Nihil obstat » qui est ensuite transmis au Vicaire Apostolique pour la décision

finale. On semble fidèle à suivre cette procédure. Pour la tenue des comptes et les rapports annuels, tous n'ont pas l'habileté de balancer leurs livres et il y aura une amélioration à exiger dans un prochain avenir. L'administration financière est une pierre d'achoppement pour beaucoup de missionnaires; la formation reçue dans notre préparation au sacerdoce a prévu la pratique des vertus de détachement et d'abandon à Dieu, mais n'a guère insisté sur les devoirs de prévoyances budgétaires et de saine administration financière. Dans nos pays de mission, tous doivent être administrateurs et tous doivent se livrer à des travaux manuels et tous doivent voyager, trois obligations qui font opposition à la vie d'étude, aux exercices de notre vie religieuse et au recueillement en général. Au contact du monde dans lequel on doit évoluer, dans le maniement de l'argent qu'il faut acquérir et verser, il peut se faire que notre échelle des valeurs change de direction et pour quelques-uns on a l'impression que ce phénomène s'est déjà produit. C'est la vertu de pauvreté alors qui est plutôt en jeu. Je crois que le vœu de pauvreté est, en général, pleinement sauvegardé.

b) *Obéissance*: Il n'est jamais arrivé à notre connaissance qu'un missionnaire ait refusé une obédience donnée en bonne et due forme. La difficulté est du côté de l'autorité qui doit en certains cas user de ménagements pour présenter des changements plus ou moins désirés des sujets. On constate parfois des blessures d'amour-propre de n'avoir pas été consulté avant un changement d'obédience et des critiques, au moins discrètes, au sujet de l'autorité qui a effectué ces changements. C'est, tout de même, exceptionnel et, en général, nos missionnaires sont heureux d'accepter comme venant de la volonté de Dieu tout ordre ou conseil de l'autorité vicariale. Nous sommes dans un siècle où même aux enfants il ne faut rien imposer sans qu'ils se soient eux-mêmes orientés dans le sens de la décision qu'on veut leur imposer. Nos adultes souffrent de cette tendance et même nos Religieux. Le rôle de nos supérieurs de districts n'est pas encore assez bien défini; des sujets désireraient que leur supérieur donne le ton dans le district et serve de coor-

dinateur pour l'évangélisation et la pratique de la vie religieuse dans le district. Les distances sont parfais un obstacle, les devoirs locaux du supérieur en sont un autre et les limitations personnelles de l'homme qui est supérieur forment souvent un dernier obstacle. Il y a là un problème à étudier.

c) *Chasteté*: Il y eut des cas où des observations ont dû être faites personnellement: des manques de prudence, des attaches trop prononcées à des personnes, mais, en général, nous n'avons pas de problèmes majeurs dans ce domaine. L'habitude qui se généralise partout de ne plus porter la soutane en dehors des célébrations liturgiques s'avère, tout de même, un danger, et nos missionnaires se conforment très facilement à cette coutume. La soutane passe encore, mais l'absence de col romain enlève une protection précieuse pour le prêtre et le religieux.

III) Formation des futurs missionnaires

Nous avons mentionné au paragraphe des Séminaires que nous n'avons pas de juniorat ou de séminaire proprement dit, mais que notre collège à Falher est une source de vocations. Des jeunes du Vicariat étudient aussi au Collège St-Jean à Edmonton et se dirigent de là au noviciat pour notre Vicariat. Comme les autres provinces ou vicariats de l'Ouest canadien, nous envoyons nos novices au noviciat du Sacré-Cœur de Lebret, Sask.. Depuis 1959, le Vicariat a envoyé au noviciat huit futurs scolastiques et six futurs coadjuteurs. Cinq scolastiques et deux Frères Coadjuteurs ont persévéré. Nous sommes reconnaissants au noviciat de Lebret et aux scolasticats de Saint-Norbert et de Battleford de bien vouloir se charger de la formation de nos sujets. Les résultats sont consolants, même si tout les candidats ne persévèrent pas jusqu'au bout. Il existe un problème chez nous pour les enfants de langue anglaise: il n'y a pas d'institutions catholiques collégiales pour eux, si ce n'est le Collège de Battleford et bien des parents se refusent d'envoyer leurs garçons à une telle distance. S.E. Monseigneur le Vicaire Apostolique s'est efforcé de trouver un personnel de langue anglaise pour ouvrir un collège

dans le Vicariat, mais il n'a jusqu'à présent reçu que des réponses négatives. L'ère n'est plus aux institutions en pensionnat et il faudra intensifier le travail de recherches de vocations dans nos paroisses pour envoyer les recrues directement au noviciat, moyennant un cours de « rattrapage » avant la philosophie, à moins que nous trouvions un moyen de faire compléter les études requises avant l'entrée au noviciat. L'Ouest n'est certainement pas favorisé comme l'Est à ce point de vue.

IV) Frères Coadjuteurs

A l'exception d'un seul, tous nos Frères Coajuteurs ont fait leur profession perpétuelle. Notre Frère à vœux temporaires est de nationalité métisse. Deux autres laïques métis désirent actuellement entrer comme Frères Coadjuteurs. Ces trois sujets sont de langue anglaise. Nos dix-sept Frères actuellement dans le Vicariat aident les Pères pour les constructions, l'entretien, le chauffage, les jardins, les travaux de la ferme, et, depuis ce printemps, l'un d'entre eux est économe de notre Collège à Falher. Jusque récemment, il nous fallait un plus grand nombre de Frères, en raison des fermes que comportait chacune de nos missions indiennes. Ces fermes ont été vendues et il ne reste plus qu'une seule ferme au Collège Notre-Dame de la Paix. Les Frères rendent de grands services tant au point de vue religieux que matériel, mais nous ne pouvons pas utiliser leurs services à tous les endroits. Dans la plupart de nos postes, les résidences ne sont pas assez spacieuses et les revenus ne sont pas assez nombreux pour donner à nos Pères la compagnie d'un Frère. Un bon nombre de nos Pères ne sauraient occuper un Frère à longueur d'année. Quand des travaux spéciaux s'imposent dans une mission, c'est alors qu'une pression s'exerce tant sur l'autorité ecclésiastique que sur l'autorité religieuse pour obtenir les services des Frères. Entre-temps, surtout en hiver, les travaux ne sont plus aussi nombreux qu'autrefois, car les missionnaires sont ordinairement nourris et entretenus par la communauté des Religieuses, le chauffage est automatique soit à l'huile soit au gaz et le missionnaire qui n'est pas occupé à la journée par son

ministère aime bien se réserver quelques travaux physiques pour se maintenir en santé. Il existe donc un problème pour l'emploi de nos Frères, compte tenu du fait que tous ne peuvent pas faire n'importe quel travail et vivre avec n'importe quel compagnon. Ceux que nous avons dans le moment sont bien utilisés, semblent heureux dans leur vocation et les missionnaires qui jouissent de leur aide ne veulent pas s'en départir.

V) Complément de formation

1. *Année de Pastorale*: Nos prêtres scolastiques, pendant quelques années, sont allés parfaire leur formation pastorale au Pastoralat Pie X d'Ottawa. Trois, à ma connaissance, y sont passés. Cette année leur a été profitable, mais il faut avouer que l'année de pastorale n'était pas une préparation immédiate et adéquate à la vie qui attend ici les missionnaires. L'initiation à la catéchèse, à l'administration des sacrements, à la vie liturgique, etc..., a sûrement des avantages et elle peut faciliter l'adaptation du missionnaire à ses nouvelles tâches. Elle est nécessairement un peu théorique au pastoralat, elle manque de liens pratiques et continue trop le genre didactique des années précédentes de philosophie et de théologie. Nos deux jeunes Pères sortis du scolasticat cette année ont demandé dispense du pastoralat et j'imagine qu'ils profiteront davantage d'une telle année s'ils doivent la faire après un an ou deux de ministère. Il y a tellement de cours d'été qui peuvent se donner et se donnent avec beaucoup de succès dans la ligne de la pastorale, qu'on se demande s'il ne vaudrait pas mieux y envoyer ces jeunes Pères durant quelques années s'il le faut. C'est ce que font nos Pères que l'on dirige dans l'enseignement des matières profanes; nous en avons sept du Vicariat qui sont allés tous les étés à l'Université et sont devenus qualifiés et excellents professeurs. Le pastoralat retarde l'étude de la langue indienne pour ceux qui doivent l'apprendre, tandis que des cours d'été leur permettraient de commencer dès leur arrivée dans le Vicariat la pratique en même temps que l'étude de cette nouvelle langue.

2. *Retraite de Mazenod et autres*: Trois Pères ont suivi à Rome la retraite de Mazenod, d'une duré de six mois. Trois Pères et six Frères ont participé à une retraite d'un mois dans l'Est du Canada. Je compte parmi ces six Frères un scolastique, le Frère Eugène Leblanc, qui l'été dernier, a fait cette retraite en préparation à ses vœux perpétuels. C'est maintenant la coutume chez nous comme dans l'Est de faire la retraite d'un mois avant la profession perpétuelle. Tous se sont montrés satisfaits et enchantés de ces retraites.

CONCLUSION

Après ce qui a été dit dit dans ce rapport sur la vie du Vicariat, il est logique de conclure que la présence des Oblats ici a joué pour l'Eglise un rôle providentiel qui fut et reste indispensable. Sans eux, l'Eglise ne serait pas dans le nord de l'Alberta ce qu'elle est. La modernisation du pays, la création de grandes artères pavées qui donnent de nouvelles ouvertures dans toutes les directions, la centralisation de l'éducation tant chez les Indiens que chez les Blancs, tout cela et bien d'autres facteurs sont en train de bouleverser la carte de nos régions et le régime traditionnel de vie, si bien qu'on ne peut pas prévoir en ce moment ce que deviendra notre territoire à l'avenir. Ces transformations pourront bien modifier l'évangélisation comme elles modifient graduellement la vie civile.

Le monde est en période de transition, l'Eglise est en période de transition, notre pays, notre province et notre Vicariat sont en période de transition. La vie religieuse de nos Oblats se ressent de cette situation, mais il n'en reste pas moins un fond merveilleux de sens religieux, d'attachement à la Congrégation et de zèle rayonnant chez tous les nôtres qui faisait dire à notre Visiteur canonique dans le rapport de sa visite: « Partout, j'ai trouvé des apôtres, des Oblats dignes de leurs devanciers ».

Falher, Alberta, le 30 septembre 1965.

JEAN MARSAN, O.M.I., VICAIRE DES MISSIONS